

FOSTER, John W. (dir.). *Un monde pour tout le monde. La société civile, les Nations Unies et l'avenir du multilatéralisme.* Ottawa, Association canadienne pour les Nations Unies, 1999, 630 p.

Yves Beigbeder

Volume 32, Number 2, 2001

Les relations Civilo-Militaires : transfert de normes et coopération démocratique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/704304ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/704304ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beigbeder, Y. (2001). Review of [FOSTER, John W. (dir.). *Un monde pour tout le monde. La société civile, les Nations Unies et l'avenir du multilatéralisme.* Ottawa, Association canadienne pour les Nations Unies, 1999, 630 p.] *Études internationales*, 32(2), 395–397. <https://doi.org/10.7202/704304ar>

SOCIÉTÉ CIVILE

Un monde pour tout le monde. La société civile, les Nations Unies et l'avenir du multilatéralisme.

FOSTER, John W. (dir.). Ottawa, Association canadienne pour les Nations Unies, 1999, 630 p.

L'idée de ce livre est née à l'Association canadienne pour les Nations Unies dans le but de contribuer aux discussions qui se sont déroulées dans le cadre de la Conférence mondiale de la société civile (wocsoc) de Montréal, en décembre 1999. L'ouvrage est consacré à l'évolution des relations entre la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) et les Nations Unies.

Après deux avant-propos, l'un de Kofi Annan, le Secrétaire général des Nations Unies et l'autre de Jean Chrétien, Premier ministre du Canada, l'introduction d'Angus Archer définit la société civile, un concept très extensible : elle inclut « la large collectivité des groupes non officiels, non commerciaux et plus ou moins formellement organisés qui tendent, d'une façon ou d'une autre, à renforcer ou à modifier les règles, les normes et les structures sociales les plus profondes ». Les organisations de la société civile (osc) comprennent les ONG et de nombreuses autres formations : mouvements sociaux tels que syndicats et organisations d'agriculteurs, associations d'affaires (à l'exclusion des entreprises commerciales), chercheurs, groupes professionnels, associations ethniques, groupements religieux, coopératives, organisations communautaires. Les thèmes évoqués dans cet ouvrage à plusieurs voix sont la mondialisation, la gouvernance

mondiale, les grandes conférences, le défi écologique et les réseaux de mutations et de changements sociaux. Il rappelle que l'ONU a reconnu le rôle directeur des ONG dans l'Année internationale de l'enfance (1979) et la création de la cour pénale internationale (1998).

Le chapitre 1 (écrit par John W. Foster) souligne la croissance des ONG. La moitié des ONG aujourd'hui actives en Europe n'existait pas il y a dix ans. Selon l'Union des associations internationales, le nombre d'ONG internationales œuvrant dans au moins trois pays s'élevait à 985 en 1956 : en 1996, elles sont plus de 28 000.

Il relève les grands problèmes actuels et leurs caractéristiques : pauvreté, inégalité, insécurité, dégradation de l'environnement, une époque de pénétration culturelle sans précédent, les migrations, le nombre accru des réfugiés et personnes déplacées, la crise de l'aide publique au développement, les maladies, les guerres. Il cite une remarque de Ruben P. Mendez : « L'attitude des grandes puissances à l'égard des Nations Unies était caractérisée par le désintérêt, mais plus souvent, par le cynisme. » Il rappelle le succès de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, remarquable exemple de coalition réussie entre les ONG du Nord et du Sud. Lancée en 1992, la Coalition a obtenu l'adoption en décembre 1997 d'un traité d'interdiction des mines terrestres antipersonnel, avec le soutien du gouvernement canadien.

Dans le chapitre 2, Anita Anand étudie l'histoire du « lieu de rencontre planétaire » et les orientations des conférences mondiales des années

quatre-vingt-dix : de 1961 à 1985, 147 conférences mondiales ont été réunies. Les conférences attirent l'attention du monde sur les enfants, les femmes, la démographie, l'environnement, le développement social, les droits de la personne, l'habitat, le commerce et d'autres thèmes. Ont participé au Sommet mondial pour le développement social, 186 États ainsi que 811 ONG représentées par 2 315 personnes, alors que 4 500 représentants d'ONG assistaient au forum parallèle des ONG. Le chapitre 3 (Anita Anand et John Foster) est un survol des résultats des conférences, de leurs plans d'action et de leur intérêt pour les ONG. Le chapitre 4 décrit certains des « théâtres » multilatéraux les plus actifs de l'affrontement entre la société civile et les groupes ou institutions économiques multilatérales, soit le G7 ou G8, l'Organisation de coopération et de développement économiques, les institutions de Bretton Woods ou l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que les nouveaux accords régionaux. Au chapitre 5, Jing de la Rosa examine les évaluations quinquennales conduites par l'Assemblée générale des Nations Unies, les progrès et les échecs, et les problèmes de représentation et de participation des ONG. Au chapitre 6, Peter Willetts décrit les conditions de l'admission des ONG à un statut de consultation auprès de l'ONU et des institutions spécialisées. Au chapitre 7, dans le même cadre, Jing de la Rosa explique le rôle du Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies et examine les cas de la Banque mondiale, de la FAO, de la CNUCED et du FNUAP. Le chapitre 8 (Michael Oliver) prolonge les deux chapitres précédents, en décrivant les relations

des ONG avec la FAO, l'OMS, l'UNESCO, l'OIT, le PNUD, le PNUE, le HCR. Le chapitre 9 de Jai Sen relate la campagne internationale menée par des groupes civils en Inde et dans plusieurs pays du Nord qui a abouti au retrait de prêts accordés par la Banque mondiale pour la construction de barrages sur la Narmada (Inde occidentale). Au chapitre 10, Anita Anand analyse les structures et les méthodes des OSC pour en tirer des enseignements. Roberto Bission met en évidence au chapitre 11 l'influence des nouvelles formes de communication sur les structures et l'action des ONG. Au chapitre 12, John W. Foster se demande comment l'architecture multilatérale pourrait être réformée de manière à intégrer les puissantes organisations économiques multilatérales dans le cadre des normes et accords des Nations Unies. Enfin, le chapitre 13 (Anita Anand et John W. Foster) prolonge le chapitre 12 concernant la gouvernance économique mondiale, reprend les conclusions de l'étude et propose des orientations à la société civile, sur la base de valeurs fondamentales. Une section de référence, à la fin du livre, donne des sigles et définitions des principaux organismes cités ainsi que les sites web.

Les auteurs précisent que l'ouvrage ne se veut pas de calibre universitaire et qu'il est principalement fondé sur des documents écrits en anglais, traduits en français. L'équipe des collaborateurs, universitaires, vulgarisateurs et militants éminents, ont voulu donner à l'ouvrage un ton « populaire ». Il est destiné aux personnes activement engagées dans des organisations civiles et ONG, ainsi qu'à des responsables

gouvernementaux et d'organes multi-latéraux.

Sur la forme, le livre est long et comporte quelques répétitions et quelques erreurs typographiques : on aurait pu réduire le nombre de chapitres en regroupant de manière plus systématique certains thèmes. Il s'agit là d'un problème commun aux ouvrages collectifs.

Sur le fond, l'ouvrage confirme des connaissances établies sur le manque d'homogénéité des organismes de la société civile ou des ONG, les problèmes de représentativité, de leur indépendance, de leur financement et des intérêts souvent divergents entre Nord et Sud. Il soutient l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, le réseautage, le travail en équipe. Il encourage ces organismes à connaître les règles du jeu pour l'accès aux institutions – expliquées en détail – et pour apporter une contribution utile. Ils devraient participer activement au suivi des grandes conférences et promouvoir l'adoption d'instruments juridiques contraignants. L'ouvrage reflète l'ambition de la plupart de ces organismes de placer l'ONU au centre d'un système futur de gouvernement autonome mondial, d'intégrer les institutions financières et l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre de l'ONU. Il faudrait harmoniser les actes constitutifs de ces institutions avec les normes de l'ONU en matière de droits de la personne, des droits syndicaux, des traités de l'environnement, etc. Les auteurs soutiennent le rôle « d'empêcheurs de tourner en rond » des assemblées d'OSC et d'ONG par rapport aux organes parlementaires et gouvernementaux, et par rapport aux conférences globales.

En résumé, l'ouvrage, à la fois concret, réaliste et utopique, apporte une contribution synthétique utile à la vaste littérature sur la société civile et les ONG, avec des conseils pratiques et des vues ambitieuses sur l'évolution souhaitée vers une société civile planétaire.

Yves BEIGBEDER

UNITAR, Genève, Suisse

AMÉRIQUE LATINE

Nicaragua : The Chamorro Years.

CLOSE, David. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1999, 252 p.

En l'espace d'une dizaine d'années, de 1979 à 1990, le Nicaragua a vécu une transition démocratique ponctuée de plusieurs événements importants dont deux changements de régime politique et les affres d'une guerre civile. Pourtant, malgré ces événements, à l'aube de la présidence de Violeta Chamorro, le Nicaragua se trouvait politiquement beaucoup plus stable et ouvert à la consolidation démocratique après dix ans de régime sandiniste. Voilà l'essentiel de l'argumentation de David Close dans son ouvrage *Nicaragua : The Chamorro Years*. Mais attention, ce livre propose beaucoup plus que son titre ne l'indique. En fait, il offre une histoire politique du Nicaragua, de la chute de Somoza à la première année de la présidence de Arnaldo Alemán, successeur de Violeta Chamorro, tout en mettant en perspective l'histoire du mouvement sandiniste à partir du début des années soixante (p. 16) et les apports de la révolution sandiniste à la démocratie nicaraguayenne.